



ORLÉANS, VILLE JARDIN

RAFRAICHISSANTE

Régulons les îlots de chaleur estivaux

- Elaborer et déployer un programme de végétalisation des espaces publics, des parcs et jardins, des abords et des façades de bâtiments publics et d'immeubles : diagnostic de situation et des usages, programme pluriannuel de travaux.
Prioriser les travaux sur les sites fréquentés par des publics fragiles (enfants, jeunes, personnes âgées, femmes victimes de violences) : cours de crèches, cours d'écoles (Oasis), espaces extérieurs du CCAS, maison de la réussite, maison refuge des femmes victimes de violences, résidences autonomes.
- Réaliser des tests de solutions d'aménagement :
 - o couleurs d'enrobés à fort albédo de surface
 - o modèles d'ombrières sur les espaces publics
 - o systèmes de rafraîchissement (brumisateurs...), etc.
- Disposer d'un site démonstrateur : le projet Bel air.
- Réaliser et faire connaître à la population la cartographie des îlots de fraîcheurs à mobiliser dans le cadre du plan canicule.
- Définir un projet créatif de végétalisation de la place du Martroi dans le cadre d'une commande publique innovante (appel à manifestation d'intérêt, ou autre forme juridique).

ÉCONOME EN EAU

« O » précieuse : optimisons la gestion de l'eau pour l'arrosage et le lavage

- Installer des citernes de récupération d'eau de pluie sur certains bâtiments de la ville choisis en fonction des besoins géographiques des pôles territoriaux (lavage, arrosage), et des autres usagers potentiels (associations par exemple). Revoir les points de lavage des pôles territoriaux selon ces nouvelles sources d'eau utilisables.
- Pour la végétalisation des espaces publics, choisir des plantations moins consommatrices d'eau. Limiter les plantes annuelles et bisannuelles et développer les vivaces.
- Arroser au plus juste, réduire le fleurissement en pot et développer le paillage des massifs ainsi que l'usage de goutte à goutte.
- Récupérer les eaux de la station d'épuration mitoyenne de l'hippodrome de l'île Arrault pour l'arrosage des pistes.
- Etudier la faisabilité de réutiliser des eaux non potables : eau de piscine, eau des poteaux incendies et des châteaux d'eau lors des vidanges.

RECONNUE POUR SON ENGAGEMENT

Valorisons et faisons connaître la ville jardin

- Être labellisée : jardins remarquables, collections botaniques, végétal local, Ville Village Fleuri, Eco jardin.
- Développer un Festival de Loire en transition écologique pour la valorisation de la Ville Jardin.
- Se doter d'un référentiel propre de l'espace public de la ville intégrant les enjeux de Transition et le faire connaître : corbeilles double flux sur l'espace public (anticipation de l'obligation réglementaire au 01/01/2025), gestion de l'eau adaptée, désherbage, rôle des usagers...
- S'impliquer dans des projets en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels au niveau international afin de favoriser la recherche et la conservation de la biodiversité animale et végétale.

NOURRICIÈRE

Développons les espèces nourricières sur les parcs et les espaces publics

- Développer des potagers pédagogiques.
- Faire du projet d'aménagement Fil Soie un site démonstrateur de la Ville Jardin : verger conservatoire, jardin partagé, halle de producteurs, vente directe...

INTELLIGENTE ET ÉCOLOGIQUE

Optimisons la gestion des déchets verts

- Expérimenter différentes techniques d'entretien sur une diversité de sites pour réduire les déchets verts : les tontes mulching (sans ramassage de l'herbe), la réutilisation des feuilles en paillage, le broyage sur site des produits de taille, la fauche sur prairie et s'équiper des matériels le permettant.
- Poursuivre le développement d'espaces publics adaptés à ces techniques d'entretien.
- Développer les composteurs sur le territoire pour limiter le transport et les odeurs et créer un site de compostage de déchets verts au Nord de la ville afin de limiter les distances des déplacements.
- Examiner la possibilité d'une utilisation en chaufferie des déchets végétaux.

Ayons le réflexe biodiversité dans la conception et la gestion des espaces

Dans la conception des opérations d'aménagement, notamment de rénovation urbaine :

- Etudes faune flore préalables / Exemples d'application : rue de Reims sur l'Argonne (chauvesouris), La dalle à La Source (hirondelles sur la T17), futur jardin bel air...
- Création de zones propices à la biodiversité : extension de prairie fleurie, choix de plantes mellifères, aménagement de cavités pour la faune locale...
- Maintien des espaces naturels existants (friches, zones humides, corridors écologiques...) et intégration des arbres en place dans la conception paysagère.
- Adaptation des plantations pour une gestion extensive et économe en eau et désimperméabilisation du sol / Exemples d'application : secteur pot d'argent, jardin ZAC Carmes Madeleine, secteur Bel-Air, extension du jardin de la renaissance... Plantations d'aspect naturel et plurispécifique pour faciliter la tolérance des habitants aux « mauvaises herbes ».
- Suivi des effets des chantiers sur la biodiversité grâce à l'observatoire de la biodiversité métropolitain et des démarches de sciences participatives avec les habitants.
- Organisation de la gestion urbaine transitoire des sites en friches avant aménagement en mobilisant les riverains et les associations: inventorier les friches, se doter d'un Assistant à Maitrise d'Usage sur les friches prioritaires (critères à définir), poursuivre l'expérimentation sur le site des Groues, développer les pépinières provisoires...

Dans les pratiques de gestion des espaces publics selon une approche différenciée en fonction des sites concernés :

- Calendrier des interventions s'ajustant aux cycles saisonniers du vivant : taille des arbres hors des périodes de reproduction et de nidification, tontes après montée en graines...
- Expérimentation de nouvelles pratiques sur certains sites : limiter les tontes pendant la période de pollinisation, réaliser des massifs avec plusieurs strates plus favorables à la biodiversité, développer le semis de graines dans les fissures, adapter la gestion des arbres (conservation, élagage ou abattage) en fonction de l'acceptabilité des riverains...
- Recherche d'alternatives au sel pour la voirie en hiver (pollution des eaux de surfaces).
- Conception de plans de gestion particuliers pour les parcs et jardins suite à l'Inventaire de Biodiversité Communale de 2018.
- Elaboration d'un plan de lutte contre les espèces invasives / Elaborer une stratégie de gestion des frelons asiatiques.
- Conservation des arbres morts sous réserve de sécurité, accompagnement de la maturité des arbres plutôt que l'abattage systématique.

Poursuivons l'observation de la biodiversité pour mesurer les effets de nos pratiques

- Réaliser les suivis réguliers de l'état des lieux de la biodiversité communale (IBC).

IMPLIQUÉE DANS DES PROJETS INTERNATIONAUX

S'impliquer dans des projets en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels au niveau international afin de favoriser la recherche et la conservation de la biodiversité animale et végétale ainsi que la sensibilisation du public.